



Le 23 octobre 2023
CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes invité à assister à l'**Assemblée Générale du club** qui aura lieu le **Samedi 18 novembre 2023 à 18h à « Espace Teste » à Montélimar.**

Objet de la réunion : Assemblée Générale
19 h 30 : apéritif d'honneur

L'apéritif sera suivi d'un repas au restaurant de l'Espace Teste. Le repas sera de 15 € pour les licenciés du club et 25 € pour les autres personnes.

Afin de se compter et réserver les repas, il est impératif de nous retourner, pour le **LUNDI 06 NOVEMBRE 2023 AU PLUS TARD** le bon à découper ci-dessous dûment complété et **accompagné du règlement correspondant.**

Le bureau du St James Vélo Club

NOM :.....
PRENOM.....

Nombre de licenciés.....X15 € = – Nombre d'invité.....X 25 €=€

Ci- joint chèque d'un montant de.....€, libellé à l'ordre du S.J.V.C.-Montélimar

Courrier à adresser à :

S.J.V.C. –MONTE LIMAR
Maison de la vie Associative
1 avenue St Martin
26200 MONTE LIMAR

Club affilié à la FFC Comité Auvergne Rhône Alpes N°4126033 et FSGT sous le N°22613019
Agrément ministériel à la jeunesse et aux sports N° 2687031

Siège: Maison de la vie associative_1 avenue St Martin 26200 MONTE LIMAR

Site : www.sjvc-montelimar.fr